

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de Conseillers
en exercice : 27
présents : 27
votants : 27

L'an deux mille quatorze

Le sept du mois d'avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de DRAP, dûment convoqué, s'est réuni en session, dans le cadre de l'application des articles L.2121-7 et L.2122-8 du CGCT, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur **Robert NARDELLI**, Maire.

OBJET : Désignation du
délégué de la
Commune à la Mission
Locale Est
06 _____

Date de convocation du Conseil Municipal : **le 31 mars 2014**

PRESENTS : Romain BIANCHI / Alexandra RUSSO / Philippe MINEUR / Virginie GIMENEZ / Serge DIGANI / Gracienne DODAIN / Jean-Christophe CENAZANDOTTI / Christine DECORDIER / Françoise DAMILANO / Catherine DINI / Eddie DEGIOVANNI / Charles BEVACQUA / Martine DUNOYER DE SEGONZAC / Philippe JANIN / Jean-Luc CAMBRA / Nathalie DIGANI / Jean-Marc GIMENEZ / Sophie ESPOSITO / Mélanie MORINI / Taoufick FATFOUTA / Sonia CHAKROUNI / José DRAGONI / Emmanuelle GAZIELLO / Marc LEROY / Pierre VESTRI / Karima VIALE

Secrétaire de séance : Martine DUNOYER DE SEGONZAC

000

Le maire rappelle que, conformément aux articles L.2121-32 et L.2121-33 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal doit procéder à la désignation de ses délégués pour siéger au sein des organismes intercommunaux auxquels la commune de DRAP est adhérente :

Il invite donc le Conseil à désigner le délégué de la Commune à la Mission Locale Est 06.

Il propose la candidature de Romain BIANCHI, qui est désigné par 22 voix pour et cinq abstentions.

**Acte rendu exécutoire
après dépôt en
préfecture
le : 14/05/14
et publication en
mairie le : 15/05/14**

AINSI FAIT ET DELIBERE A DRAP
LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS
POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Le Maire de DRAP
Robert NARDELLI



Signature